

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021 COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

L'an deux mil vingt et un le quinze juin, le Conseil Municipal de la **Commune de MONTEAUX**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe DAMBRINE, Maire.

Présents : PH. DAMBRINE, JE PIGACHE, CH. BAGLAND, E. BIZIEUX, O. MACIA, CH. PALCOWSKI, D. LEVEAU, B. SALESSE, H. VERON, Mmes M-H. HUON, B. VIGREUX,.

Absents : T. MORGAND, X. GRIGNON, CI. MARIE-JULIE, L. NADOU-CHAUSSON.

Pouvoirs : X. GRIGNON à Ch. PALCOWSKI
CI MARIE-JULIE à B. VIGREUX
L. NADOU-CHAUSSON à B. SALESSE

Début de séance à 19 h 0.

SEANCE

Secrétaire de Séance : Madame Marie-Hélène HUON.

Approbation du compte-rendu de conseil du 14 avril 2021.

14/2021 – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX « RUE DU C^{el} ROL-TANGUY » ESTIMATION DEFINITIVE DES TRAVAUX ET CONVENTIONS
--

Le Conseil Municipal a décidé au vu du tableau estimatif décrit de :

- * Transférer temporairement au SIDELC sa maîtrise d'ouvrage pour les réseaux d'éclairage public et de télécommunication afin qu'il réalise l'ensemble des études d'exécution de l'opération par la signature d'une convention.
- * Autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires et relatives à la réalisation de cette opération par la signature d'une convention relative aux modalités de règlement des travaux.
- * Prendre acte des subventions accordées par le SIDELC relatives à l'éclairage public.

Décision : Adopté à l'unanimité.

15/2021 – CREATION DU SERVICE DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE LES INCENDIES (DECI) – RISQUE INCENDIE
--

Le Conseil Municipal a décidé de :

- * Créer un service public de la DECI ;
- * Rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie ;
- * Faire réaliser les contrôles techniques pour les PEI publics sous pression, et s'assurer que les contrôles techniques des PEI sous pression privés sont réalisés;
- * Réaliser des conventions avec les propriétaires de PEI privés, le cas échéant.
- * Réaliser la convention relative aux conditions de mise à disposition et d'utilisation à titre gratuit du logiciel CRplus pour la gestion des points d'eau incendie appartenant au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher (SDIS41).

Décision : Adopté à l'unanimité.

16/2021 – CONVENTION DE REGROUPEMENT D'ACCOMPAGNEMENT ET D'OPTIMISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE ISSUS DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITES DU PAYS DES CHATEAUX

Le Conseil Municipal a décidé de :

- * Approuver le projet de convention entre le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux, et la commune de Monteaux pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie.
- * Autoriser le transfert au Syndicat Mixte du Pays des Châteaux des Certificats d'Economie d'Energie liés aux travaux effectués par la commune pour réaliser des économies d'énergie dans son patrimoine, ce transfert étant effectué à des fins de valorisation de ces C.E.E. auprès d'un obligé.
- * Autoriser M. le maire à signer ladite convention d'habilitation avec le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux.

Décision : Adopté à l'unanimité.

17/2021 – CREATION DE DEUX POSTES – MAIRIE ET APC

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la création de deux postes d'adjoint administratif à temps non complet (15 heures APC) et (20 heures Mairie) à compter du 20 juillet 2021.

Décision : Adopté à l'unanimité.

18/2021 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – REAMENAGEMENT DU PARKING PLACE B. DE MONTEBISE

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la décision modificative n°1 par le transfert de la somme de 12 500 € effectué du chapitre 011 aux chapitres 21 et 020 par l'intermédiaire des chapitres 023 et 021 en vue du réaménagement du parking Place B. de Montebise.

Décision : Adopté à l'unanimité.

19/2021 – DECISION MODIFICATIVE N°2 – REMBOURSEMENT D'UNE TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la décision modificative n°2 par le transfert de la somme de 1 316 € effectué du chapitre 011 au chapitre 10 par l'intermédiaire des chapitres 023 et 021 en vue du remboursement de la taxe d'aménagement suite à l'abandon d'un projet de permis de construire.

Décision : Adopté à l'unanimité.

20/2021 – DECISION MODIFICATIVE N°3 – INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU SALLE ASSOCIATIVE

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le transfert de la somme de 710 € effectué du chapitre 011 au chapitre 21 par l'intermédiaire des chapitres 023 et 021 en vue de l'installation d'un chauffe-eau à la salle associative.

Décision : Adopté à l'unanimité.

21/2021 – ACHAT PARCELLE D396

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à l'achat du terrain cadastré D396.

Décision : Adopté à l'unanimité.

Fin de séance à 20 heures 50.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Ph. DAMBRINE

